



## DEMANDE D'ADHESION **saison 2017/2018**

----- MERCI DE REMPLIR INTEGRALEMENT ET LISIBLEMENT CE FORMULAIRE -----

Je, soussigné(e),

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

souhaite adhérer à l'association Café Photo Marseille (CPM) pour la saison 2017/2018

Mon adresse <sup>(1)</sup> : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Tél. port. <sup>(1)</sup> : \_\_\_\_\_

Email <sup>(1)</sup> : \_\_\_\_\_

Afin d'être invité(e) aux événements CPM, merci de communiquer votre profil sur Facebook (nom / pseudo) : \_\_\_\_\_

### Je verse ci-joint :

Le droit d'entrée lors de la 1<sup>ère</sup> adhésion fixé à 10 € <sup>(2)</sup>

La cotisation annuelle fixée à 10 € <sup>(2)</sup>

Un don <sup>(2)</sup>

Règlement <sup>(3)</sup> par : Espèces – Chèque (*Rayer la mention inutile*)

Fait à Marseille, le \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_

Signature du demandeur :

*(1) A compléter pour toute nouvelle adhésion ou renouvellement en cas de changement de coordonnées*

*(2) Tarifs revus au 24/01/2015. Tout dépôt de demande d'adhésion sous-entend avoir pris connaissance et accepté les statuts de l'association. Ils sont envoyés par mail sur simple demande.*

*En adhérant au CPM, vous recevrez la newsletter mensuelle de l'association et aurez accès à l'espace adhérents. Vous serez également destinataires des mails ponctuels relatifs aux actualités du CPM. Vous acceptez, sans restriction, d'apparaître sur les photos prises lors des activités de l'association servant à la communication du CPM (digitale et print).*

*Les informations recueillies ci-dessus sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à : [cafephotomarseille@gmail.com](mailto:cafephotomarseille@gmail.com)*

*(3) Une facture ou un reçu peuvent être délivrés sur simple demande.*